

Plaques d'immatriculation pour anciens combattants

Hommage
aux services et aux
sacrifices consentis

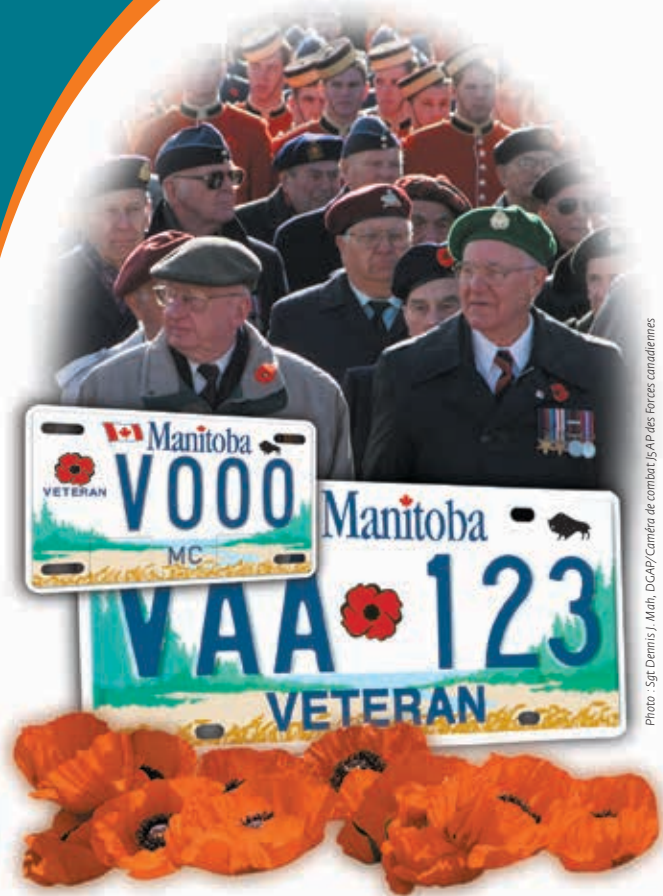


Photo : Sgt Dennis J. Math, DCAP, Caméra de combat ISAP des Forces canadiennes

*Les anciens combattants vivant
au Manitoba ont raison d'être
fiers des services qu'ils ont
rendus à leur pays, ici même
et ailleurs dans le monde.*

*Que vous ayez servi dans les Forces
canadiennes ou dans une force de maintien
de la paix, nous désirons reconnaître votre
dévouement en vous offrant des plaques
d'immatriculation particulières.*

*À l'instar de votre engagement envers
le Canada, le modèle de la plaque est
unique en son genre.*



Photo : Cplc Frank Hudec, Caméra de combat des Forces canadiennes



Photo : Archives du Manitoba

Qui peut demander les plaques pour anciens combattants?

Quiconque a servi honorablement dans l'un
ou l'autre des services suivants peut demander
les plaques pour anciens combattants :

- les Forces canadiennes, une force alliée, la marine marchande ou le Ferry Command pendant la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée;
- les Forces canadiennes, pendant au moins trois ans;
- un déploiement de l'OTAN ou une mission onusienne de maintien de la paix à titre de membre des Forces canadiennes, de la GRC, d'une autre force policière canadienne ou d'une force alliée.

Quels véhicules et motocyclettes sont admissibles?

Les véhicules de tourisme, les camions à usage non commercial, les camions agricoles et les motocyclettes peuvent afficher les plaques pour anciens combattants.



**Société d'assurance
publique du Manitoba**

Plaques d'immatriculation ou plaques souvenirs

L'ancien combattant qui est propriétaire de plus d'un véhicule admissible peut demander un ensemble de plaques pour chaque véhicule. Un seul ensemble de plaques sera délivré par véhicule.

Même s'il n'a pas de véhicule, l'ancien combattant peut demander un ensemble de plaques comme article souvenir.

Les plaques ne sont pas transférables à une autre personne.

Personnalisez votre plaque

Pour un véhicule de tourisme, un camion à usage non commercial ou un camion agricole, vous pouvez avoir sur la plaque l'expression « ancien combattant » dans la langue de votre choix. Veuillez indiquer ce choix dans votre demande. En raison des limites d'espace, cette option n'est pas offerte aux motocyclettes.

Frais

Il y a des frais administratifs de 5 \$ payables à la Légion royale canadienne qui doit confirmer l'admissibilité de l'ancien combattant.

Comment demander des plaques pour anciens combattants?

Remplissez le formulaire de demande qui fait partie du présent dépliant et postez-le à la Légion royale canadienne en y joignant une photocopie* des documents attestant votre service et le paiement des frais administratifs de 5 \$. L'adresse de la Légion figure sur le formulaire.

Les plaques arriveront par la poste, jointes à des directives sur la façon de les valider pour usage.

Si vous avez déjà reçu vos plaques et que vous égarez l'une ou l'autre de vos plaques, demandez un ensemble de remplacement en écrivant à la Société d'assurance publique du Manitoba, à l'adresse figurant dans la section *Pour plus d'information*.

Nota. Vous pouvez soumettre directement votre demande à la Société d'assurance publique du Manitoba. Postez le formulaire de demande dûment rempli, une photocopie des documents attestant votre service* et des frais administratifs de 5 \$ (chèque ou mandat libellé à l'ordre de la Société d'assurance publique du Manitoba) à l'adresse indiquée dans la section « Pour plus d'information ».

* Les photocopies ne vous seront pas retournées.



Photo : Sgt Dennis J. Math, DCC/CF, Caméra de combat L5-AP des Forces canadiennes

Pour plus d'information

Pour connaître les critères d'admissibilité aux plaques d'immatriculation pour anciens combattants, communiquez avec la Légion royale canadienne en composant le **204-233-3405**. Pour toute autre question au sujet des plaques :

- Composez le **204-985-7722** (à Winnipeg) ou le **1-866-798-1185** (sans frais).
- Visitez le site mpi.mb.ca
- Écrivez à :
Société d'assurance publique du Manitoba
Plaques d'immatriculation personnalisées
C.P. 6300
Winnipeg (MB) R3C 4A4
- Rendez-vous à la direction locale de la Légion, chez un agent Autopac ou à un Centre de services de la Société d'assurance publique du Manitoba.



Demande de plaques d'immatriculation pour ancien combattant

- Instructions :**
1. Remplissez le présent formulaire.
 2. Rédigez un chèque ou un mandat de 5 \$ libellé à l'ordre de la Direction Manitoba et Nord-Ouest ontarien de la Légion royale canadienne.
 3. Dans une enveloppe marquée **Plaques d'immatriculation pour anciens combattants**, postez le formulaire de demande au bureau de la Légion royale canadienne dont l'adresse figure à droite, en y joignant une photocopie des documents attestant votre service et votre chèque ou mandat.



La Légion royale canadienne
Direction Manitoba et Nord-Ouest ontarien
563, chemin St. Mary's
Winnipeg (MB) R2M 3L6

Veillez écrire en LETTRES MOULÉES.

Section 1 – Nom de l'ancien combattant

Si vous installez les plaques sur un véhicule, votre nom doit figurer sur le certificat d'immatriculation du véhicule, même en cas de propriété commune.

Nom au complet (nom de famille en premier) _____ N° matricule _____

N° et rue, localité, code postal _____

Adresse postale, (si différente) _____

N° de téléphone _____ Date de naissance ANNÉE | MOIS | JOUR _____ Votre signature _____

Nbre d'ensembles de plaques de véhicule de tourisme ou de camion _____ Nbre d'ensembles de plaques de motocyclette _____

J'accepte que l'organisme de service approuvé recueille ces renseignements et les divulgue à la Société d'assurance publique du Manitoba pour établir si je suis admissible aux plaques d'immatriculation pour anciens combattants.

Section 2 – Documents d'attestation de service

Joindre une photocopie des documents attestant votre service.

Ces photocopies ne seront pas retournées.

- Si vous êtes une personne retraitée**, joindre une photocopie des deux côtés du certificat de démobilisation des Forces canadiennes ou du certificat de service ou son équivalent (marine marchande, force alliée, etc.).
- Si vous êtes en activité de service**, joindre une photocopie de la carte d'identité des Forces canadiennes et d'une lettre du MDN attestant des services rémunérés pendant trois années ou plus.
- Si vous être membre d'une force policière**, joindre une photocopie d'une lettre du service de police attestant votre participation à un déploiement de l'OTAN ou à une mission onusienne de maintien de la paix.

Pour des renseignements sur l'état de votre demande, composez le 204-233-3405.

Section 3 – Nous indiquerons « ancien combattant » sur la plaque* dans la langue de votre choix.

** Le choix de la langue n'est pas offert aux plaques de motocyclette en raison des limites d'espace.*

- Français
- Anglais
- Autre (précisez.) _____

Section 4 – Réservé au bureau

Je constate l'admissibilité de l'auteur(e) de la demande, car toutes les exigences susmentionnées sont respectées.

Signature de l'autorité approuvée _____

Date de la demande _____

Veillez certifier le présent formulaire et le marquer du sceau.

